

ADR+TP conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules+ Grue Auxiliaire**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**AFTRAL - POITIERS
Claire MARTIN
claire.martin@aftral.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Dossier
Entretien**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :Prérequis TP TOUS VEHICULES Titulaire : -
d'un titre professionnel de conducteur du
transport routier de marchandises sur porteur -
d'un permis de conduire avec la catégorie C
valide Ou - de la catégorie C du permis de
conduire et de la CQC obtenue à la suite d'un
stage FIMO complétée d'une expérience
professionnelle de 15 jours sur véhicule
porteur - Certificat ADR – Formation de base
Communication d'un RIR (Relevé
d'Information Restreint), avant l'entrée en
formation, datant de moins de 15 jours
calendaires GRUE AUXILIAIRE Vérification
par l'employeur de l'aptitude médicale du
salarie (service de santé au travail)**Prérequis pédagogiques :**Modalités d'admission Test de positionnement
Mixte, test d'évaluation des compétences
numériques disponible sur aftral.com
Alternance de séances de face à face,
individualisation, activités en autonomie,
simulation, ludo-pédagogie, études de cas,
mises en situation professionnelles
reconstituées**Contrat de
professionnalisation
possible ?**

Non

Objectif de la formation

ADR Etre autorisé à transporter, en national et en international, les produits suivants : Gaz (Cl. 2), Liquides inflammables (Cl. 3), Matières solides inflammables (Cl. 4.1), Matières sujettes à l'inflammation spontanée (Cl. 4.2), Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (Cl. 4.3), Matières comburantes (Cl. 5.1), Peroxydes organiques (Cl. 5.2), Matières toxiques (Cl. 6.1), Matières infectieuses (Cl. 6.2), Matières corrosives (Cl. 8) et Matières et objets dangereux divers (Cl. 9) suivant les moyens de transport : Colis, Grand Récepteur pour Vrac, Grand Emballages, Conteneur, Conteneur pour vrac, Conteneur citerne ? 3 m3, Citerne ou Véhicule batterie ? 1m3, Véhicule vrac solide (benne) TP conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec tous types de véhicules du groupe lourd GRUE AUXILIAIRE Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des grues de chargement avec option télécommande

Contenu et modalités d'organisation

ADR 1 Identifier les objectifs et étapes de la formation 2 Appréhender le contexte réglementaire de la formation 3 Prévenir les dangers associés aux produits chimiques et aux gaz 4 Identifier les documents obligatoires 5 Appréhender les exemptions relatives aux transports 6 Identifier les différents types d'emballage 7 Identifier les règles de signalisation et de placardage des véhicules 8 Appréhender les règles de chargement - calage - arrimage des matières conditionnées 9 Identifier les équipements du véhicule, de protection / prévention en fonction des marchandises dangereuses transportées 10 Optimiser la sécurité durant le transport 11 Appréhender les risques liés au feu 12 Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident / accident 13 Identifier les obligations des différents intervenants 14 Mettre en application ses acquis TP TOUS VEHICULES 1 Identifier les objectifs et étapes de la formation 2 Acquérir les connaissances requises relatives aux règles du code de la route 3 Acquérir les connaissances requises pour se préparer aux interrogations orales et écrites 4 Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule ou d'un ensemble de véhicules de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité 5 Atteindre, déteiler, en sécurité, un ensemble de véhicules du groupe lourd 6 Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule ou un ensemble de véhicules du groupe lourd 7 Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité 8 Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises 9 Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation 10 Evaluer les compétences en Cours de Formation (ECF) 11 Réaliser le bilan de la formation et la synthèse du stage 12 Evaluer les compétences dans le cadre de la session d'examen du titre professionnel (Evaluation finale) GRUE AUXILIAIRE 1 Identifier les objectifs et étapes de la formation 2 Disposer des connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des grues de chargement 3 Réaliser les vérifications et essais de prise de poste 4 Utiliser en sécurité une grue de chargement 5

...
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné**Validation(s) Visée(s)**

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R490 grues de chargement - Sans niveau spécifique
Certificat de formation de conducteur ADR (habilitation) - Sans niveau spécifique
Titre professionnel conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

 Éligible au CPF**Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00580016	du 10/03/2025 au 31/03/2026	Poitiers (86)	AFTRAL - POITIERS			